



DEPARTEMENT
DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINTE LUCE
AVIS DE MARCHE

PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

Commune de Sainte Luce. – Rue Schoelcher hôtel de ville 97228 Sainte Luce
Tél 05 96 62 50 01 Fax 05 96 62 30 15

II - Objet du marché : Marché à Bons de de commande concernant :

**TRAVAUX DE CHAUSSEES ET DE VRD SUR LE PATRIMOINE
COMMUNAL DE SAINTE LUCE**

III- Décomposition en lots

Les travaux sont répartis en **02 lots** qui seront traités par marchés séparés.

▪ **Lot n°1 – Secteur bourg et proches quartiers**

*Bourg /Morne des pères/Morne pavillon/les frangipaniens / Gros raisin /les Moubins/
2eme Anse/pont café, /Désert /Trois rivières /Deville/Corps de garde plage / Bernard.*

▪ **Lot n°2 - Secteur autres quartiers**

*Anse Mabouya / Lotissement panoramique / Trois rivières /Bellay / Bastopol / Blanchard / Route
de Montravail / Volcart / Béola / Monésie / Grand fleur/ Epinay / Trou au diable / Baulieu /
Délivry / Lafitte / corps de garde / Bellevue / les coteaux / Petit fond / Oblot / voie caraïbes.*

Les minima et maxima, hors taxes, du marché sont fixés comme suit pour chacun des lots:

Période	Minimum	Maximum
Période ferme	Sans	1 000 000.00€
Reconduction °1 :	Sans	1 000 000.00€
Reconduction °2 :	Sans	1 000 000.00€

ATTENTION Les candidats ne pourront soumettre une offre que pour un seul lot.

IV - Mode de passation du marché : La présente consultation est lancée selon la Procédure d'adaptée passée en application des articles L 2123-1et R.2123-1 à R.2123-3 du Code de la Commande Publique.

V – Délai d'exécution des travaux : le délai d'exécution des travaux est les suivant :

Le présent marché est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit de façon tacite par période d'un (1) an, de date anniversaire à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède trois (3) ans.

VI- Justifications à produire : Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation

VII – Critères de sélection des candidatures :

Les critères de sélection des candidatures qui seront utilisés sont les capacités professionnelles, techniques et économiques et financières.

VIII- Critères de sélection des offres :

- 1- **Prix des prestations (40%),**
- 2- **Valeur technique (60%)**

Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)

IX – Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.

X -Modalités d'obtention du dossier : Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XI- Modalités de transmission des offres : les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr

XII – Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

XII – Modalités de financement de l'opération : EDF / FEDER/COMMUNE

XIII -Date limite de réception des offres : **03 juillet 2024 à 12h au plus tard**

XIV- Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre :

Le délai de validité des offres est de six (6) mois. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

XV – Renseignements d'ordre administratif :

Direction Générale des Services –
Hôtel de ville rue Schœlcher 97228 Sainte Luce
Tél / 0596 62 10 86
Télécopie / 596 62 30 15

XVI – Renseignements d'ordre technique :

Direction de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme
Z.A.C de Deville
97228 Sainte Luce
Téléphone : 05 96 62 12 12

Télécopie : 05 96 62 26 22

Mail : mvielet@mairie-sainte-luce.fr
criga@mairie-sainte-luce.fr

XVII-Date d'envoi du présent avis : 11/06/2024

Le Maire, Nicaise MONROSE

AAPC